



Attestation de certification AREA reconnue  
équivalente à la certification environnementale de Niveau 2

AFNOR Certification atteste que l'exploitation agricole :  
**SCEA CHATEAU HAUT BONNEAU**

représentée par

**Monsieur MARCHAND Bruno,  
Bonneau, 33570 MONTAGNE  
N° SIRET : 502 049 414 000 19**

Respecte le référentiel AREA

dans sa version de décembre 2011 qui intègre les enjeux suivants :

- Réduction des pollutions liées aux effluents d'élevages et aux fertilisants,
  - Limitation des risques sanitaires dans les élevages de volailles,
  - Réduction des pollutions imputables aux produits phytosanitaires,
  - Suppression des pollutions liées à la transformation des végétaux,
    - Maintien de la biodiversité,
  - Recours aux énergies renouvelables et économie d'énergie,
  - Raisonnement des prélèvements sur la ressource en eau.

Cette attestation a été établie selon les modalités définies en concertation  
avec la cellule de pilotage de la démarche.

La présente attestation vaut certification environnementale de deuxième niveau,  
conformément au paragraphe I de l'article D.617-5  
du code rural et de la pêche maritime.

Elle est valable du 08/01/2019 au 07/01/2022  
sous réserve d'acceptation des éventuels audits de suivi internes et externes

Faite à La Plaine Saint-Denis, le 08/01/2019

F. LEBEUGLE

Directeur Général d'AFNOR Certification  
11 rue Francis de Pressensé - 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX